

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

### RÉDACTION ET ADMINISTRATION

ABONNEMENTS ET ANNONCES : RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis. Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34. Bruxelles, à l'Office des Publications.

XXX DE L'ABONNEMENT  
Roubaix-Tourcoing: Trois mois, 25 fr. 50. — Six mois, 50 fr. — Un an, 100 fr.  
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne: Trois mois, 25 fr.  
Le France et l'Étranger, les frais de poste en sus.  
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

ROUBAIX, LE 30 JUIN 1885

### UN NOUVEAU TRAITÉ DE COMMERCE

Au mois de janvier 1874, la chambre consultative des arts et manufactures de Roubaix écrivait aux membres du gouvernement de la Défense nationale, pour leur rappeler que le traité de commerce conclu avec l'Angleterre, le 23 janvier 1860, devait être dénoncé avant le 4 février.

« Le temps viendra, disait la lettre de la chambre roubaissienne, où les représentants de tous les pays pourront s'occuper de ses intérêts économiques; ils pourront alors, librement et consciencieusement, établir un régime dont la base ne sera plus discutée. »

Le temps est venu, en effet, où les représentants de tous les pays se sont occupés de ses intérêts économiques et les 363 ont fait les traités de commerce de 1881, qui ont livré le travail des ouvriers français à la concurrence allemande, comme Bazaine avait livré Metz, en 1870, à l'armée de Frédéric-Charles.

Ces traités ont soulevé la réprobation de la plupart de nos industries et de l'agriculture tout entière.

Un mouvement extraordinaire s'est fait, d'un bout à l'autre du pays, contre la politique économique adoptée par le gouvernement.

Des villes et des contrées, qu'on aurait pu croire inféodées à l'idée libre-échangiste, s'y sont associées avec un ensemble qui devait donner à réfléchir aux plus ardents partisans des idées de Cobden et de M. Say.

Il n'y a plus qu'un cri, d'un bout à l'autre du pays. Nous devons dénoncer, aussitôt que nous le pourrons, tous les traités de commerce et recouvrer la liberté de nos tarifs !

Les chambres de commerce et les comités agricoles sont d'accord pour le dire au gouvernement. Que fait ce gouvernement intelligent, que les élections de 1877 et celles de 1881 nous ont donné ?

Il s'empresse de conclure de nouveaux traités de commerce, et, lundi, la Chambre des députés votait d'urgence le traité avec la Hollande.

Les intérêts de l'agriculture et ceux de l'industrie — ces intérêts qu'on avait jadis essayé de diviser et que le bon sens populaire a rapprochés pour ne les plus séparer désormais — ont été énergiquement défendus par deux députés du Nord, MM. des Rotours et Charles Jonglez.

M. des Rotours, l'infatigable champion de nos doctrines économiques, a surtout parlé au nom de l'agriculture; M. Charles Jonglez, qui s'est fait rapidement une place si honorable parmi les orateurs d'affaires, a rappelé les vœux de l'industrie.

M. Jonglez a dénoncé la légèreté avec laquelle les traités de commerce sont conclus; il a dit, non sans raison, que bien des industries sont aujourd'hui victimes de cette légèreté.

M. Pierre Legrand, ministre du commerce, a soutenu l'urgence qui a été adoptée. Cette intervention d'un membre du gouvernement, qui représente pourtant le département du Nord, hostile entre tous aux traités de commerce, n'est-elle pas un indice évident qu'il y a un intérêt politique dissimulé sous cette nouvelle convention commerciale ?

M. des Rotours a attaqué le traité avec la netteté et la haute compétence que ses plus ardents adversaires lui reconnaissent. Il a, une fois de plus, dénoncé les traités de commerce comme l'une des causes principales de la crise terrible qui sévit sur l'agriculture, l'industrie et le commerce.

Il a montré, au grand embarras de ses contradicteurs, que le premier effet du traité avec la Hollande serait d'annuler les dispositions prises récemment, pour venir en aide à l'agriculture, en ce qui concerne les viandes fraîches et salées.

Mais le côté vraiment terrible de ce traité, celui sur lequel le député du Nord a justement insisté, est celui-ci: les négociateurs semblent avoir eu pour but d'engager l'avenir, de lier d'avance la prochaine législature, et de l'empêcher de revenir sur un système économique qui ruine le pays.

M. Trystram, rapporteur de la commission, député de Dunkerque, est alors intervenu.

tram n'hésite pas à le soutenir de son vote. Voilà la moralité de son discours. M. Trystram a fait le procès de l'empire et des traités de 1860, ce à quoi M. des Rotours lui a répondu que si les traités de 1860 avaient été une faute, ceux de 1881 avaient été un crime.

M. des Rotours avait rappelé le vote du conseil général du Nord, tout particulièrement intéressé dans le nouveau traité: on se souvient que notre assemblée départementale a condamné formellement la politique économique du gouvernement. M. Ch. Jonglez, en répliquant fort heureusement à M. Trystram, a constaté que nos chambres de commerce se sont prononcées dans le même sens.

M. Pierre Legrand a, naturellement, prétendu que le traité nouveau échappe à toute espèce de critique.

C'est M. Des Rotours qui a clos le débat. « Quand on a, a-t-il dit, une mauvaise politique extérieure, on ne peut faire que de mauvais traités. Ce sont nos expéditions coloniales qui nous ont valu ceux que nous subissons aujourd'hui: ils sont la rançon de notre politique. »

La majorité de la Chambre n'a rien voulu entendre et elle a voté le traité par 298 voix contre 106, engageant ainsi le pays plus avant dans la voie où elle l'a lancé en 1881.

MM. Pierre Legrand et Trystram, en soutenant le traité avec l'Hollande, ont obéi à des considérations gouvernementales qu'ils ont mises au-dessus de leurs opinions économiques, et de la cause même de leur département.

Cruel, mais juste retour des choses d'ici-bas ! Les députés opportunistes sont, eux aussi, les victimes de la politique qu'ils ont faite.

Il s'agit de leur faire payer, par le sacrifice de nos intérêts, dans l'ordre moral, les intérêts les plus respectables, méconnaître les droits les plus légitimes.

Que leur importait tout cela ? Mais, voici qu'à la veille des élections, ils sont condamnés à se montrer au pays, trahissant ses intérêts matériels les plus évidents ou impuissants à les bien servir.

N'est-ce pas, pour eux, un premier châtiement et, pour nous, une première revanche ? ALFRED REBOUX.

### CE QUI SE PASSE AU TONKIN

Un de nos confrères a reçu d'un officier de l'armée du Tonkin, une lettre arrivée par le dernier courrier. Les faits révélés par cet officier sont graves. Ils ne manqueraient pas d'attirer l'attention du gouvernement et, à son défaut, l'attention de la Chambre :

« Le général de Courcy, dit cet officier, a trouvé les corps expéditionnaires dans le plus affreux désordre. Les troupes étaient agglomérées dans les cantonnements beaucoup trop resserrés, et tu ne pense pas la maladie faisait rage là-dedans. Voici, du reste, la progression des décès pendant les trois derniers mois : 84, 130, 168. »

« Nous venons d'évacuer de 2,500 à 2,800 malades, soit sur Saigon, soit sur la France. Eh bien ! nous en avons déjà, tant dans les hôpitaux que dans les infirmeries ambulantes, plus de 3,000 nouveaux. Quant aux indispositions peu graves, mais qui entraînent pourtant l'annulation de service pour un temps plus ou moins long, nous n'en comptons pas moins de 5,700, ce qui, en égard aux nombreuses évacuations que nous venons de faire, donne raison à une proportion qui doit faire réfléchir. »

« Le nouveau chef de pris de très bonnes mesures de police immédiate de tous les centres trop nombreux; ordre de ne camper que sur des hauteurs; évacuation de tous les points répétés malades; et dont l'occupation n'est pas absolument nécessaire; pol de draconienne des cantonnements; et qui ne nous a pas empêchés de faire, dans les conditions les plus défavorables, de la viande fraîche et salée. »

« Tu dois conclure de tout cela que le moral n'est pas brillant ici, et n'est pas tout à fait tout. Les derniers événements, les fatigues sans trêve qu'on impose à un effectif décimé un pays toujours profondément troublé, les retards apportés par les ministres à ratifier les promotions et décorations; les dépenses énormes et démesurées; les débits divers; prof billion abolus de l'administration; et, surtout, le manque de confiance que nous n'avons pu donner à nos soldats. »

« Tu dois conclure de tout cela que le moral n'est pas brillant ici, et n'est pas tout à fait tout. Les derniers événements, les fatigues sans trêve qu'on impose à un effectif décimé un pays toujours profondément troublé, les retards apportés par les ministres à ratifier les promotions et décorations; les dépenses énormes et démesurées; les débits divers; prof billion abolus de l'administration; et, surtout, le manque de confiance que nous n'avons pu donner à nos soldats. »

« Tu dois conclure de tout cela que le moral n'est pas brillant ici, et n'est pas tout à fait tout. Les derniers événements, les fatigues sans trêve qu'on impose à un effectif décimé un pays toujours profondément troublé, les retards apportés par les ministres à ratifier les promotions et décorations; les dépenses énormes et démesurées; les débits divers; prof billion abolus de l'administration; et, surtout, le manque de confiance que nous n'avons pu donner à nos soldats. »

### Le catholicisme et le parti républicain

On lit dans le Temps :

« La loge maçonnique de l'Amitté, qui est la plus ancienne de Paris, car elle date de 1731, a tenu, dimanche, une réunion au restaurant Ory, au bois de Boulogne. »

« M. Laguerre, vénérable de la loge, le président, assisté de deux autres députés, M. Desmons et Tony Réville. On y a adopté quinze enfants. A l'issue de la cérémonie on a eu un banquet, auquel assistaient MM. Laguerre, Constant, Tony Réville, Desmons, Dalmas, Beauquier et Grand, députés; Millerand, Masureur et Deschamps, conseillers municipaux de la Seine. »

« Au dessert, M. Laguerre a félicité M. Constant de sa conduite anticléricale qu'il a suivie pendant qu'il était ministre. M. Constant, a-t-il dit, a prouvé que République voulait dire: séparation de l'Église et de l'État, suppression du budget des cultes; autrement la République ne serait qu'un gouvernement vulgaire. »

« M. Constant a remercié M. Laguerre et a dit qu'il devait reporter ses félicitations à la franc-maçonnerie, dans laquelle il a entendu dire, pour la première fois, il y a trente-deux ans, quand il est entré, que le cléricalisme était venenu commun à tous les cultes qui n'ont pas craint de se compromettre pour le combattre ouvertement, dit-il, mais à quel cela aurait-il servi si, comme cela se voit aujourd'hui, les robes noires expulsées peuvent impunément ravaler leurs plus proches parents (Se tournant vers M. Laguerre). Mais j'espère que de plus jeunes que moi les expulsent une bonne fois; pour toujours ! »

### LE RAPPEL DE M. CAMBON

On lit dans le Petit Journal :

« A la suite d'un rapport spécial sur les récentes événements de Tunisie et qui a été communiqué au président du conseil, M. de Freycinet a invité M. Cambon, ministre résident, à se rendre à Paris, pour élargir des explications sur certains faits assez graves, ignorés du public du gouvernement, et qui se rapportent à l'administration de ce pays. »

« Il est très probable que M. Cambon ne retournera pas en Tunisie, et qu'il sera pourvu d'un autre poste. Son successeur serait un député très compétent, et surtout très énergique. »

« Une enquête récente a démontré que l'attitude et la ferme conduite du général Boulanger rencontrèrent l'approbation générale en Tunisie. »

« Les faits graves que le gouvernement avait ignorés jusqu'ici, se rapportent à la question des eaux; et ce sont nos révolutions qui les ont fait connaître au gouvernement. »

« Jusqu'ici, le gouvernement avait ignoré que MM. Perrier, Durand, etc., directeurs et banquiers des Eaux de Tunis, n'existent que sur le papier. »

« Le gouvernement avait ignoré qu'on faisait payer 375,000 piastres à la ville de Tunis pour lui donner le quart de ce qu'elle avait moyennant à cent mille piastres. »

« Le gouvernement avait ignoré que le concessionnaire futur des Eaux de Tunis, se sans avoir mis un sou dans l'affaire — puisque les dépenses étaient de 1,350,000 fr. — on emprunté deux millions — bénéficiait de quatre cent mille francs par an. »

« Et le gouvernement, après nos révolutions, a voulu connaître ce concessionnaire. »

« Il est facile de dire, comme on l'a fait, que l'ordre du jour de l'armée de la colonie française, n'est pas sérieux, que la révolte générale se compose de 60 personnes, dont à peine 15 Français. »

« Mais ce sont là des assertions dont la fausseté n'est point difficile à prouver. Et, sans doute, le gouvernement n'est pas renseigné. Il a dit savoir, en ce cas, que le ministre des Affaires étrangères avait ignoré qu'on faisait payer 375,000 piastres à la ville de Tunis pour lui donner le quart de ce qu'elle avait moyennant à cent mille piastres. »

aurait se concilier avec le mérite particulier du travail personnel. C'est comme si l'on voulait taxer la sculpture au mètre cube, ou la peinture au mètre superficiel. »

« Depuis quelques années, la mode abandonne les étoffes intrinsèquement belles pour s'attacher à des issues de moindre valeur, rebasées par une ornementation chatoyante, une coupe capricieuse et des draperies artistiques. De là vient la diminution de la consommation des soieries de Lyon, le chômage des métiers et la réduction des salaires. Le désastre de la fabrique est tel aujourd'hui, que c'est l'acheteur qui fait le prix et le fabricant qui oblige de marchander la façon, souvent que la vente lui laisse plus ou moins de marge. »

« Dans les circonstances actuelles, cesser le travail, d'accord avec son collègue de la marine, beaucoup de ces derniers profiteront de l'occasion pour liquider, d'autres feront exécuter leurs ordres à la campagne, d'autres enfin écarteront leur stock. Mais si les ouvriers ne veulent pas travailler pour un salaire insuffisant, les patrons ne peuvent pas non plus vendre à perte, car ils marcheraient à la faillite. Patrons et ouvriers sont égaux devant le consommateur, et contre celui-ci il n'y a pas de corps qui vaille. »

Le corps expéditionnaire du Tonkin

Paris, 29 juin. — Plusieurs bataillons faisant partie du corps expéditionnaire du Tonkin vont rentrer en France.

« Dans ces conditions, les détachements qui tiennent la campagne depuis le commencement des hostilités. »

« Telle est la décision prise par le ministre de la guerre, d'accord avec son collègue de la marine. Toutefois, conformément à la demande du général de Courcy, l'effectif des troupes composant le corps expéditionnaire ne devra pas être diminué. »

« En conséquence, il a été entendu qu'une partie de la division de réserve, aujourd'hui réunie au camp de Pas-des-Lanciers, serait envoyée au Tonkin. »

« Ce va et vient effectuera à la fin du mois d'août et au commencement de septembre. Les troupes fraîches débarqueront à l'époque la plus favorable pour commencer une nouvelle campagne contre Liu-Vinh-Phou et ses Pavillons-Noirs. »

Un mystère

Paris, 29 juin. — Si l'on en croit une correspondance adressée à un journal du matin, un mystère planerait sur les causes de la mort de prince Frédéric-Charles.

« Dans la soirée de Berlin, on dit tout bas que notre cruel ennemi aurait succombé non pas d'une attaque d'apoplexie, mais de mains de sa femme. Le prince Frédéric-Charles avait épousé la princesse de Prusse, fille de Frédéric-William, le plus grand méintelligence n'avait cessé de régner dans le ménage. A plusieurs reprises, la princesse voulait quitter son mari, et il fallut l'intervention de l'empereur Guillaume pour l'empêcher de divorcer. »

« Une enquête récente a démontré que l'attitude et la ferme conduite du général Boulanger rencontrèrent l'approbation générale en Tunisie. »

« Les faits graves que le gouvernement avait ignorés jusqu'ici, se rapportent à la question des eaux; et ce sont nos révolutions qui les ont fait connaître au gouvernement. »

« Jusqu'ici, le gouvernement avait ignoré que MM. Perrier, Durand, etc., directeurs et banquiers des Eaux de Tunis, n'existent que sur le papier. »

« Le gouvernement avait ignoré qu'on faisait payer 375,000 piastres à la ville de Tunis pour lui donner le quart de ce qu'elle avait moyennant à cent mille piastres. »

« Et le gouvernement, après nos révolutions, a voulu connaître ce concessionnaire. »

le cardinal Ange Jacobini est désormais hors de danger. Aussi les médecins ont-ils décidé de supprimer le bulletin qu'ils avaient publié jusqu'ici. »

Le cordonnier Lieske

Paris, 29 juin. — Les débats du procès du cordonnier Lieske, prévenu de l'assassinat du conseiller de police Rumpf et d'une tentative d'assassinat au moment de son arrestation, ont commencé ici aujourd'hui.

La catastrophe du quai de la Tournelle

Paris, 29 juin. — Toutes les recherches faites pour retirer les individus qu'on supposait tombés dans la Seine sont restées infructueuses.

« Comme on le rapportait hier soir, une partie de la berge s'est encore écroulée cette nuit sans produire d'accident de personnes. »

« Sur tout le parcours de la Bièvre, des mesures de précaution ont été prises en vue d'éviter de nouveaux accidents. »

« Le bruit courait cependant que plusieurs personnes ont disparu; cette nouvelle demande confirmation. »

Le choléra en Espagne

Madrid, 29 juin. — Le bulletin donne pour hier 995 cas et 201 décès, sans compter les provinces de Madrid et de Catalogne, dont les chiffres manquent. A Madrid, 3 cas et 1 décès. Un foyer sérieux existe à Aranjuez, où il y a eu 40 cas et 15 décès.

Une Exposition à Athènes

Athènes, 29 juin. — Le gouvernement hellénique vient de décider qu'une Exposition universelle aura lieu à Athènes en 1887.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De ses correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL. Séance du lundi 29 juin 1885. Présidence de M. FLOUET, président. La séance est ouverte à deux heures.)

TRAITÉ DE COMMERCE AVEC LA HOLLANDE

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi portant approbation de la convention de commerce signée le 19 avril 1884, à La Haye, entre la France et les Pays-Bas.

M. Pierre Legrand, ministre du commerce — Le gouvernement, d'accord avec la commission, demande l'urgence.

Voyons quelle est actuellement la situation de notre industrie et de notre agriculture vis-à-vis de la Hollande, et ce qu'elle serait après la ratification du traité.

Il y a six mois, sur la proposition de M. Méline, vous avez voté des réductions de droits sur beaucoup de produits agricoles, notamment sur les viandes fraîches et les viandes salées.

« Le droit était de 3 fr. sur les viandes fraîches, il a été porté à 7 fr.; le droit de 2 fr. 50 sur les viandes salées a été élevé à 8 fr. 50. »

« Ces droits de 7 fr. et de 8 fr. 50 sont actuellement applicables aux provenances de Hollande; je demande à M. le rapporteur et à M. le ministre du commerce s'il est vrai que, le traité voté, ce ne sera pas les anciens droits de 3 fr. et de 4 fr. 50 qui seront appliqués à la Hollande. »

« Je constate d'abord que le premier effet de ce traité sera d'annuler le vote de la Chambre, en ce qui concerne ces deux produits. Ainsi, ce que la Chambre avait donné d'une main, elle retirerait de l'autre. »

« Si la loi récemment votée était mauvaise, qu'on dise qu'on l'abroge, mais que cette abrogation ne se produise pas par une clause implicite et cache d'un traité de commerce. (Très bien ! très bien ! à droite.) »

« Je insiste pas davantage sur ce point. Mais la Chambre voudra bien considérer que la Hollande produit beaucoup de bétail, qu'elle a transformé, dans une large mesure, en viande salée, en herbes et en foin, et qu'elle a un pays qui menace notre industrie agricole, c'est la Hollande. »

« Voilà quel sera le premier résultat du traité. Ce n'est pas tout. Ce nous dit ce que j'ai dit, dans une large mesure, ce sera transformé, dans une large mesure, en viande salée, en herbes et en foin, et qu'elle a un pays qui menace notre industrie agricole, c'est la Hollande. »

« Je insiste pas davantage sur ce point. Mais la Chambre voudra bien considérer que la Hollande produit beaucoup de bétail, qu'elle a transformé, dans une large mesure, en viande salée, en herbes et en foin, et qu'elle a un pays qui menace notre industrie agricole, c'est la Hollande. »

« Je insiste pas davantage sur ce point. Mais la Chambre voudra bien considérer que la Hollande produit beaucoup de bétail, qu'elle a transformé, dans une large mesure, en viande salée, en herbes et en foin, et qu'elle a un pays qui menace notre industrie agricole, c'est la Hollande. »

« Je insiste pas davantage sur ce point. Mais la Chambre voudra bien considérer que la Hollande produit beaucoup de bétail, qu'elle a transformé, dans une large mesure, en viande salée, en herbes et en foin, et qu'elle a un pays qui menace notre industrie agricole, c'est la Hollande. »

« Je insiste pas davantage sur ce point. Mais la Chambre voudra bien considérer que la Hollande produit beaucoup de bétail, qu'elle a transformé, dans une large mesure, en viande salée, en herbes et en foin, et qu'elle a un pays qui menace notre industrie agricole, c'est la Hollande. »

« Je insiste pas davantage sur ce point. Mais la Chambre voudra bien considérer que la Hollande produit beaucoup de bétail, qu'elle a transformé, dans une large mesure, en viande salée, en herbes et en foin, et qu'elle a un pays qui menace notre industrie agricole, c'est la Hollande. »

« Je insiste pas davantage sur ce point. Mais la Chambre voudra bien considérer que la Hollande produit beaucoup de bétail, qu'elle a transformé, dans une large mesure, en viande salée, en herbes et en foin, et qu'elle a un pays qui menace notre industrie agricole, c'est la Hollande. »

« Je insiste pas davantage sur ce point. Mais la Chambre voudra bien considérer que la Hollande produit beaucoup de bétail, qu'elle a transformé, dans une large mesure, en viande salée, en herbes et en foin, et qu'elle a un pays qui menace notre industrie agricole, c'est la Hollande. »

« Je insiste pas davantage sur ce point. Mais la Chambre voudra bien considérer que la Hollande produit beaucoup de bétail, qu'elle a transformé, dans une large mesure, en viande salée, en herbes et en foin, et qu'elle a un pays qui menace notre industrie agricole, c'est la Hollande. »

« Je insiste pas davantage sur ce point. Mais la Chambre voudra bien considérer que la Hollande produit beaucoup de bétail, qu'elle a transformé, dans une large mesure, en viande salée, en herbes et en foin, et qu'elle a un pays qui menace notre industrie agricole, c'est la Hollande. »